

2026 جويلية 30

N° 1513



**Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027
Décision n° C(2022) 8952 du 31 Décembre 2022**

**Consultation N°81/2026 portant sur la sélection d'un Bureau d'Étude pour
l'élaboration d'un diagnostic et d'une analyse approfondie du contexte socio-
économique dans le cadre du projet « Innovation pour la durabilité et identification
intelligente des terres menacées de désertification dans la zone méditerranéenne,
en tant que protection fondamentale des droits de l'homme »
" ISIPHUR_A1-2.4.185"**

Article 1 Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), en partenariat avec 4 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : " Innovation pour la durabilité et identification intelligente des terres menacées de désertification dans la zone méditerranéenne, en tant que protection fondamentale des droits de l'homme " ISIPHUR_A1-2.4.185".

Le projet « Innovation pour la durabilité et identification intelligente des terres menacées de désertification dans la zone méditerranéenne, en tant que protection fondamentale des droits de l'homme » "ISIPHUR_A1-2.4.185" vise à développer un système innovant d'aide à la décision (DSS), capable de permettre une évaluation multi-alerte de la vulnérabilité d'un territoire menacé par la désertification et sa dégradation consécutive. Ce système sera mis en œuvre au moyen de technologies géospatiales innovantes (télédétection, SIG, etc.) intégrées à des technologies d'intelligence artificielle (IA), reposant sur des algorithmes d'apprentissage automatique et profond (ML et DL), capables de définir, en temps réel, une échelle d'alertes sur l'état de santé environnementale des territoires de la zone de coopération.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) souhaite contracter un Bureau d'Étude pour l'élaboration d'une analyse socio-économique en intégrant des dimensions sociales, économiques et territoriales dans les stratégies d'adaptation et de gestion durable des ressources naturelles. Les frais relatifs à la présente mission seront imputés sur la catégorie de coûts « Frais des compétences et des services externes ».

La durée de ce projet est de 24 mois, débute à partir du 15 mai 2025 conformément à la convention entre l'Autorité de Gestion du programme (AG) et chef de file du projet, signée le 05/05/2025.

Le budget total alloué à la présente mission est de **10 000,00 euros soit l'équivalent de 33 849,00 dinars** conformément aux cours comptables mensuels officiels de la Commission européenne.

Article 2 Présentation de la consultation :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet " Innovation pour la durabilité et identification intelligente des terres menacées de désertification dans la zone méditerranéenne, en tant que protection fondamentale des droits de l'homme" ISIPHUR_A1-2.4.185, l'INRGREF souhaite sélectionner un Bureau d'Étude pour l'élaboration d'une étude socio-économique du bassin de Joumine (Bizerte) afin d'analyser les effets de la désertification et de la dégradation des sols sur les populations, les systèmes agricoles et les dynamiques territoriales et d'identifier les mesures permettant de renforcer la résilience des territoires

en prenant en considération l'aspect du genre des territoires concernés, permettant de :

- Réaliser un diagnostic socio-économique et territorial ;
- Identifier les facteurs de vulnérabilité liés à la désertification ;
- Evaluer les impacts sur l'agriculture, l'emploi, les revenus et les conditions de vie ;
- Analyser les capacités d'adaptation des acteurs locaux, notamment les femmes, les jeunes, les collectivités locales et les organisations professionnelles agricoles ;
- Exploiter les résultats des questionnaires et consultations réalisés dans le cadre du projet ;
- Identifier les bonnes pratiques et mécanismes de résilience ;
- Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles ;
- Contribuer à l'intégration des dimensions socio-économiques dans le système de suivi et d'alerte précoce du projet

Article 3 Consistance des prestations demandées :

La mission devra adopter une approche participative, territoriale et multidisciplinaire permettant de croiser les données socio-économiques, agricoles, territoriales et environnementales.

L'intervention du soumissionnaire peut être décrite selon le phasage suivant :

Phase a. Revue documentaire et analyse des données existantes

- Analyse des documents du projet ISIPHUR ;
- Exploitation des données statistiques disponibles ;
- Analyse des études existantes relatives à la désertification, au changement climatique et au développement rural ;
- Analyse des politiques publiques et stratégies territoriales liées à la gestion durable des ressources naturelles.

Phase b. Collecte et analyse des données de terrain

- Exploitation du questionnaire élaboré dans le cadre du projet ;
- Réalisation d'entretiens et de groupes de discussion avec les parties prenantes (stakeholders) ;
- Enquête auprès des ménages, agriculteurs, OPA et collectivités locales ;
- Traitement et analyse des données quantitatives et qualitatives

Phase c. Diagnostic socio-économique

L'étude portera notamment sur :

- Les systèmes de production agricole ;
- Les dynamiques économiques locales ;
- L'emploi et les revenus agricoles ;



- La vulnérabilité des ménages ruraux ;
- Les effets de la sécheresse et de la dégradation des sols ;
- Les mécanismes d'adaptation et de résilience ;
- Les enjeux liés à la gestion de l'eau ;
- Les dimensions genre et inclusion sociale ;
- Les dynamiques migratoires et l'abandon des terres ;
- Les relations entre pressions environnementales et vulnérabilités socio-économiques.

Phase d. Analyse comparative et benchmark

Le bureau d'étude réalisera une analyse comparative avec les territoires pilotes siciliens afin d'identifier les facteurs communs de vulnérabilité, les bonnes pratiques transférables et les opportunités de coopération méditerranéenne.

Phase e. Ateliers participatifs et restitution

- Organisation d'ateliers de concertation avec les parties prenantes ;
- Présentation et validation des résultats intermédiaires ;
- Animation d'un atelier final de restitution.

NB : Le bureau d'étude travaillera en étroite coordination avec les partenaires du projet ISIPHUR et les structures nationales concernées.

Article 4 : Résultats attendus

A l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Un diagnostic socio-économique du bassin de Joumine ;
- Une analyse des impacts de la désertification sur les populations et les systèmes de production ;
- Une identification des vulnérabilités et capacités d'adaptation ;
- Une analyse des perceptions et priorités des parties prenantes ;
- Une capitalisation des bonnes pratiques ;
- Des recommandations stratégiques et opérationnelles ;
- Des propositions d'intégration des dimensions socio-économiques dans les outils de suivi et d'alerte précoce du projet.

Article 5. Tâches du bureau d'étude

Le bureau d'étude sera chargé de :

- Elaborer la note méthodologique et les outils de collecte
- Réaliser les enquêtes et les consultations de terrain ;
- Collecter, traiter et analyser les données ;
- Exploiter les résultats du questionnaire du projet ;
- Réaliser le diagnostic socio-économique ;
- Identifier les facteurs de vulnérabilité et de résilience ;
- Effectuer le benchmark et l'analyse comparative, le cas échéant ;

- Formuler des recommandations ;
- Participer aux réunions techniques et ateliers de validation
- Produire les livrables et assurer la restitution finale.

Article 6 Livrables attendus :

Au terme de son intervention, le bureau d'étude devra fournir à l'INRGREF les livrables listés ci-dessous en version française sous format électronique et imprimé.

- **Livable 1** : Méthodologie de l'étude et plan de mise en œuvre.
- **Livable 2** : Instruments de collecte des données et base de données validée.
- **Livable 3** : Rapport provisoire de l'analyse socio-économique et environnementale
- **Livable 4** : Rapport final de l'étude intégrant les commentaires des parties prenantes
- **Livable 5** : Synthèse exécutive et recommandations pour la prise de décision
- **Livable 6** : Supports de présentation et animation de l'atelier final

Article 7 Mode de règlement des prestations :

Les paiements se feront en HTVA, contre la présentation de facture en 3 exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte d'engagement (soumission).

Le règlement du montant sera effectué sur la base des livrables approuvés par l'INRGREF. Le planning de paiement sera comme suit :

Livrables	Taux de facturation
L1 : Méthodologie de l'étude et plan de mise en œuvre.	40% (lors de la validation du rapport provisoire)
L2 : Instruments de collecte des données et base de données validée	
L3 : Rapport provisoire de l'analyse socio-économique et environnementale	
L4 : Rapport final de l'étude intégrant les commentaires des parties prenantes	60% après avoir achevé l'atelier final.
L5 : Synthèse exécutive et recommandations pour la prise de décision	
L6 : Supports de présentation et animation de l'atelier final	

Article 8 Délai de réalisation de la mission

Le délai global de réalisation de l'intervention du titulaire du marché retenu est fixé à 3 mois (45 hommes jours). Les délais d'approbation séparant les phases ne sont pas inclus dans le délai global

Article 9 Méthodologie d'évaluation des offres :

L'évaluation des offres sera effectuée en deux étapes :

Dans une première étape à la vérification outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant, et au classement de toutes les offres financières par ordre croissant.

Dans une deuxième étape, la commission d'Evaluation procède à la vérification et à l'examen de l'offre technique du soumissionnaire, dont l'offre financière est classée la moins disante. En cas de conformité de son offre technique aux présents termes de référence, la mission lui sera attribuée automatiquement. Dans le cas où l'offre technique n'est pas retenue, le même processus d'évaluation sera adopté avec les autres offres techniques concurrentes, selon leur classement financier croissant.

Notation technique :

Une offre qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 80 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette étape. Le score technique sera attribué comme suit :

Critère d'évaluation	Pondération	Note Min	Note Max
EVALUATION DU BUREAU			20
Ancienneté			10
- Moins de 05 ans 05 ans ou plus	0 10	10	10
Référence dans des missions d'études socio-économiques, avec une expertise transversale intégrant les dimensions, environnementales et technico-économiques ; diagnostic territorial et, benchmark national et international			10
- Moins de 05 références - Entre 05 et 10 références 10 références ou plus	0 05 10	5	10
PROFIL DE L'EXPERT			80
Niveau académique			10
- Titulaire d'un diplôme universitaire en économie rurale, sociologie rurale, développement rural, environnement ou en agronomie ou disciplines connexes (Bac + 4) - Titulaire d'un diplôme universitaire en économie rurale, sociologie rurale, développement rural, environnement ou en agronomie ou en disciplines	5 10	5	10

connexes (Bac +5 ou plus)			
Expérience professionnelle dans les études socio-économiques et territoriales Expérience dans les projets de développement rural et environnemental			20
- Moins de 10 ans d'expérience - Entre 10 et 15 ans d'expérience 15 ans d'expérience et plus	0 10 20	10	20
Référence dans les projets liés au changement climatique, à la désertification ou à la gestion des ressources naturelles			30
- Moins de 05 références - Entre 05 et 15 références 15 références ou plus	10 20 30	10	30
Note de compréhension de TDR et méthodologie proposée			20
Note méthodologique			
Méthodologie proposée	10	0	10
Compréhension des enjeux	10	0	10

- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives

Ainsi, l'offre qui sera retenue techniquement doit répondre aux deux conditions suivantes :

- ayant obtenu la note minimale requise pour chaque critère ;
- ayant obtenu une note technique totale supérieure ou égale à 80.

La note technique totale (NT) est la somme de toutes les notes techniques associées à chaque critère.

La note technique minimale totale requise est de 80 points/100.

Article 10 Délai et contenu des offres

Les offres doivent parvenir à l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de INRGREF (contre décharge) à l'adresse suivante :

Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis BP 10 Ariana 2080 TUNISIE



Portant le numéro de la consultation et son objet et la mention suivante :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

**Consultation N°81/2026 portant sur la sélection d'un Bureau d'Étude pour l'élaboration d'un diagnostic et d'une analyse approfondie du contexte socio-économique dans le cadre du projet
« Innovation pour la durabilité et identification intelligente des terres menacées de désertification dans la zone méditerranéenne, en tant que protection fondamentale des droits de l'homme »
" ISIPHUR_A1-2.4.185"**

Au plus tard le **14/ 08 /2026** le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Les offres doivent comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. Pièce 1 : Extrait du registre national des entreprises ;
2. Pièce 2 : Curriculum Vitae détaillé de l'expert ;
3. Pièce 3 : Liste détaillée des références du bureau d'étude (Annexe 3)
4. Pièce 4 : Liste détaillée des références de l'expert en relation avec la mission (Annexe 4) ;
5. Pièce 5 : Diplômes universitaires de l'expert que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de la mission ;
6. Pièce 6 : Documents/attestations liés aux conditions professionnelles de l'expert (justificatifs de mission, de formation).
7. Pièce 7 : Soumission (Annexe 1)
8. Pièce 8 : Bordereau des prix (Annexe 2)
9. Pièce 9 : Planning de déroulement de la mission
10. Pièce 10 : Note méthodologique détaillée

NB :

- La non présentation de l'un des documents (**Pièce N °7**) et (**Pièce N °8**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.
- L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives.

Article 11 : Confidentialité

Le prestataire retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.



**Article 12 : Frais d'enregistrement**

Les frais d'enregistrement du présent marché sont à la charge du titulaire du marché.

Article 13 : Règlement des litiges

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à, le.....

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire

Fait à, le.....

Chargée de la Direction Générale

**Institut National de Recherches en Génie Rural,
Eaux et Forêts (INRGREF)**


Chargée De La Direction
De L'institut National De Recherches
En Génie Rural, Eaux Et Forêts
Signature : Sihem Jebari



Annexe 1 : Soumission

Je soussigné
..... agissant en vertu des pouvoirs
qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société.....
..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au
registre national des entreprises sous le n°..... faisant élection de domicile à
.....
.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N° 81-2026 relatif à la sélection d'un Bureau d'Étude pour l'élaboration d'un diagnostic et d'une analyse approfondie du contexte socio-économique dans le cadre du projet « Innovation pour la durabilité et identification intelligente des terres menacées de désertification dans la zone méditerranéenne, en tant que protection fondamentale des droits de l'homme: ISIPHUR_A1-2.4.185 », je m'engage et me sou mets à exécuter lesdites prestations conformément aux clauses de la présente consultation et moyennant les prix fermes et non révisables établis par moi-même des honoraires déterminés suivant mon offre financière dans le bordereau des prix après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des prestations dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres):

Montant en HTVA en Chiffre : 33849.000
DT.....

Montant en HTVA en Lettre : trente trois mille huit cent quarante neuf dinars
.....
.....

L'INRGREF se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque
..... Sous le numéro

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 2 : Bordereau des prix

Désignation	Quantité	Prix Unitaire HTVA
L1 Méthodologie de l'étude et plan de mise en œuvre	1	13539.600
L2: Instruments de collecte des données et base de données validée	1	
L3 Rapport provisoire de l'analyse socio-économique et environnementale	1	
L4 Rapport final de l'étude intégrant les commentaires des parties prenantes	1	20309.400
L5 Synthèse exécutive et recommandations pour la prise de décision	1	
L6 Supports de présentation et animation de l'atelier final	1	
Montant Total HTVA		33849.000

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre) :

.....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 3 : Liste détaillée des références du bureau d'étude

Référence dans des missions

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Intitulé du Programme	Date début – date fin	Références de pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (contrat, et/ou attestation de bonne exécution, et/ou bon de commande, ...). **Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.**

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 4 : Liste détaillée des références de l'expert en relation avec la mission

Référence dans des missions

Intitulé de la mission	Client	Intitulé du Projet	Intitulé du Programme	Date début – date fin	Références de pièces justificatives

NB : Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (contrat, et/ou attestation de bonne exécution, et/ou bon de commande, ...). **Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisées.**

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire